

Thème du colloque

Dispositifs et méthodologies émergents en évaluation

L'essor des technologies de l'information et de la communication (plateformes d'e-learning, Cloud, MOOC, contenu en accès libre, intelligence artificielle, etc.), les progrès de l'éducatique et de la psychométrie (analyse de traces numériques et Big Data, réseaux de neurones artificiels, Modèles de Réponse à l'Item, récolte automatique d'informations, etc.), le développement des sciences cognitives (neurosciences et imagerie cérébrale), l'intérêt croissant pour le pilotage des systèmes éducatifs, la mise en place de curricula basés sur les compétences et l'apparition de nouvelles modalités d'apprentissage et d'enseignement, le développement des processus de professionnalisation rendent les tâches de l'évaluation de plus en plus complexes.

Le processus de transformation concerne tous les niveaux de formation (accueil de la petite enfance, enseignement fondamental et secondaire, enseignement supérieur, formation continue, formation professionnelle, formation tout au long de la vie), mais aussi les formes mêmes que peuvent prendre ces évaluations (évaluation dans les dispositifs de formations hybrides et dans les MOOC, testing assisté par ordinateur, etc.). Cette transformation qui remet en question la place de l'évaluation dans le processus d'apprentissage pose de nouveaux problèmes éthiques. Elle induit de nouvelles pratiques et met les acteurs face à des défis et des responsabilités auxquels ils ne sont pas toujours préparés.

Le colloque s'intéressera donc aux formes émergentes (locales ou universelles) en évaluation et s'articulera autour de 4 axes principaux. Ces axes sont non-exclusifs : ils envisagent, le cas échéant, des interactions entre les différents aspects de la problématique.

- Axe 1 : L'innovation dans les modèles et les méthodologies en évaluation
- Axe 2 : Les pratiques et les outils en évaluation à l'ère du numérique
- Axe 3 : Les dispositifs émergents en évaluation au service de la qualité de l'éducation et de la formation
- Axe 4 : Evaluation et processus de professionnalisation

Le colloque de l'ADMEE-Europe, qui se tient pour la deuxième fois au Maroc, est destiné aux chercheurs, praticiens, formateurs, responsables des systèmes éducatifs et professionnels. Il vise à offrir des conditions propices à des débats et à des rencontres entre les personnes impliquées dans l'évaluation en éducation

Appel à communication

Formes des communications

D'une manière générale, les communications doivent s'inscrire dans la thématique du colloque et l'un (ou plusieurs) des axes proposés. Les contributeurs-trices peuvent déposer deux formes de communications :

Des communications individuelles traitant d'un thème particulier. Elles peuvent être présentées par une ou plusieurs personnes (20' de présentation + 10' de discussion). Les ateliers sont animés par un modérateur-trice.

Des symposiums (version courte : 3 communications - 90 min ou version longue : 5-6 communications - 180 min). Les contributions d'un symposium sont articulées autour d'une problématique commune et d'un texte de cadrage rédigé par l'organisateur-trice du symposium qui fait office de modérateur-trice mais qui peut être l'un-e des intervenant-e-s. Il lui incombe également de décider s'il y a lieu d'organiser un débat final avec un-e discutant-e. Chaque symposium réunit des auteurs provenant d'au moins 3 institutions différentes et de 2 pays différents.

Catégories de communications

Chaque contribution (individuelle ou symposium) doit appartenir à l'une des catégories suivantes :

Travaux de recherche : communications réalisées au départ d'un corpus de données empiriques traitées de manière systématique (enquêtes, recherches expérimentales, recherches-actions).

Développements d'outils : communications réalisées au départ d'un corpus de techniques mises au profit de l'évaluation.

Analyses de pratiques : communications réalisées au départ d'un corpus de situations ou de pratiques en situations, analysées dans leur contexte.

Synthèse de recherches : communications réalisées au départ d'un corpus de recherches existantes et synthétisées selon la méthode de la méta-analyse ou d'autres méthodologies.

Aspects formels des communications

Les contributions individuelles sont rédigées selon le modèle suivant dans un fichier au format .doc, .docx ou .pdf. Elles comprendront un titre, un résumé court (300 mots maximum), 3-5 mots-clés ainsi qu'un résumé long (1000 mots maximum). Les noms des auteurs figurent tout au début du fichier, au dessus du titre. Un seul fichier comprenant tous ces éléments nécessaires (titres, auteurs, résumé court, mots-clés et résumé long) est transmis aux organisateurs du congrès via la plate-forme de soumission sous "S'inscrire au colloque".

Les contributions pour un symposium sont rédigées selon le modèle suivant dans un fichier au format .doc, .docx ou .pdf. Les responsables

de symposiums transmettent un seul fichier dans lequel figurent 1) le texte de présentation du symposium (600 mots maximum) qui met en évidence la cohérence de la problématique et la logique d'articulation entre les différentes communications formant le symposium suivi de 2) les communications du symposium comprenant chacune tous les éléments décrits ci-dessus (titres, auteurs, résumés court et long). Le nom du responsable du symposium figure tout au début du fichier, au-dessus du titre du symposium. Les noms des auteurs des contributions figurent en tête de chaque communication. La complétude du fichier est de la responsabilité de l'organisateur du symposium qui transmet un seul fichier aux organisateurs du congrès via la plate-forme de soumission accessible sous ce lien.

Les références bibliographiques ne sont pas prises en compte dans le comptage des mots du résumé long.

Le nom du fichier informatique doit suivre le modèle suivant : nom de l'auteur + première lettre du prénom : Auteur P.doc (ou .docx ou .pdf).

Procédure d'évaluation

Après avoir été rendu anonymes par les organisateurs du colloque, les propositions (individuelles et ou symposiums) seront évaluées par deux membres du Comité scientifique en fonction des critères suivants : pertinence (lien avec la thématique du colloque) ; cadre conceptuel et problématisation (cadre théorique, questions, objectifs, références-clés) ; démarches (recueil, corpus, instruments, analyses) ; apports (résultats, constats, perspectives). En cas de discordance entre les arbitres, un troisième évaluateur sera sollicité. Vous pouvez cliquer sur la liste de critères souhaitée: critères d'évaluation pour une communication individuelle et pour un symposium.

Calendrier

Année 2019

20 Mai:	Lancement de l'appel à communication
24 Mai:	Ouverture de la plate-forme de soumission
27 Mai:	lancement des inscriptions au colloque
14 Juillet:	Date limite pour le dépôt des propositions pour les personnes qui veulent obtenir la notification jusque fin juillet 2019
31 Juillet:	Date limite pour la notification aux auteurs qui ont déposé leur communication avant le 14 juillet 2019
15 Septembre:	Date limite pour le dépôt des propositions.
13 Octobre:	Date limite pour la notification aux auteurs qui ont déposé leur proposition entre le 15 juillet et le 15 septembre 2019
30 Novembre:	Majoration des droits d'inscriptions
31 décembre:	Fin des inscriptions en ligne

Année 2020

22-23-24 Janvier :	32 ^{ème} colloque de l'ADMEE
28 Février:	Délai pour les dépôts des textes pour les Actes
15 Mai :	Publication électronique des Actes

Comité scientifique

Président : Réginald Burton (Université du Luxembourg – Luxembourg)

Aziz Aboulmouhajir (Université Hassan II de Casablanca – Maroc) * Naceur Achaich (Université Hassan II de Casablanca – Maroc) * Hamadi Akrim (CRMEF Casablanca – Maroc) * Abdelhakim Alagui (Université Cadi Ayyad Marrakech – Maroc) * Lucie Aussel (Université de Toulouse – France) * Palmira Alves (Université de Minho, Braga – Portugal) * Mohamed Bahra (CRMEF Casablanca – Maroc) * Jean-Louis Berger (IFFP Lausanne – suisse) * Carmen Cavaco (Université de Lisbonne- Portugal) * Pierre-François Coen (Haute école pédagogique de Fribourg – Suisse) * Lionel Dechamboux (Université de Genève – Suisse) * Jean-Marie De Ketele (Université catholique de Louvain – Belgique) * Marc Demeuze (Université de Mons – Belgique) * Pascal Detroz (Université de Liège – Belgique) * Christophe Dierendonck (Université du Luxembourg – Luxembourg) * Nathalie Droyer (Agrosup Dijon - France) * Amélie Duguet (IREDU Dijon-France) * Natacha Duroisin (Université de Mons – Belgique) * Mohammed El Asaad (Université Hassan II de Casablanca – Maroc) * Fadi El Hage (Université Saint-Joseph – Liban) * Khadija El Hariri (Université Cadi Ayyad Marrakech – Maroc) * Said El Jamali (CRMEF Casablanca – Maroc) * Mohammed Elmahi (Université Mohamed V Rabat – Maoc) * Gérard Figari (Université Pierre Mendès France Grenoble – France) * Annick Fagnant (Université de Liège – Belgique) * Sophie Genelot (IREDU Dijon- France) * Christophe Gremion (IFFP Lausanne – suisse) * Charles Hadji (Université de Grenoble Alpes – France) * Anne Jorro (CNAM Paris – France) * Abdelali Kaouachi (Université Mohamed Premier – Maroc) * Fatiha Kaddari (Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fes – Maroc) * Abderrahim Khyati (Université Hassan II de Casablanca – Maroc) * Ouidad Laboudya (Université Chouaib Doukkali - Maroc) * Caroline Ladage (Université Aix-Marseille – France) * Laurent Lescouarch (Université de Rouen Normandie – France) * Laurent Lima (Université Pierre-Mendès France Grenoble – France) * Eusébio André Machado (Universida de Portugalense – Portugal) * Stéphanie Mailles-Viard Metz (Université Paul-Valéry — Montpellier 3- France) * Ahmed Fal Merkazi (Université Hassan Premier – Maroc) * Patrick Mayen (Agrosup Dijon – France) * Yann Mercier-Brunel (Université d'Orléans – France) * Lucie Mottier-Lopez (Université de Genève – Suisse) * Mohammed Moussetad (Université Hassan II de Casablanca – Maroc) * Cathy Perret (Université de Bourgogne – France) * Saeed Paivandi (Université Paris 8 Vincennes/Sain-Denis – France) * Mohamed Radid (Université Hassan II de Casablanca – Maroc) * Mohammed Raji (Université Hassan II de Casablanca – Maroc) * Thierry Rocher (DEPP – France) * Marc Romainville (Facultés universitaires de Namur – Belgique) * Somia Salah (Ministère d'Education Nationale – Luxembourg) * Scarlet Sarraf (Université Libanaise – Liban) * Nathalie Sayac (ESPE de Créteil – France) * Thierry Spriet (Université d'Avignon – France) * Emmanuel Sylvestre (Université de Genève – Suisse) * Najib Takeddine (Université Hassan II de Casablanca – Maroc) * Mohammed Talbi (Université Hassan II de Casablanca – Maroc) * Walther Tessaro (Université de Genève – Suisse) * Sonja Ugen (Université du Luxembourg – Luxembourg) * Catherine Van Nieuwenhoven (Université catholique de Louvain – Belgique) * Nathalie Younes (Université Blaise Pascal – France)

Soumission Inscription en ligne

<http://maarifcentre.org/admee2020/index.php/s-inscrire>

	Avant le 20/10/2019	A partir du 01/11/2019
Inscription au colloque (adhésion 2020 déjà réglée)*	210 €	260 €
Inscription au colloque et adhésion 2020*	275 €	325 €
Inscription au colloque - Non-membre	270 €	320 €
Inscription au tarif étudiant - (adhésion 2020 déjà réglée)*	90 €	140 €
Inscription au tarif étudiant et adhésion 2020*	140 €	190 €
Tarif étudiant non-membre	135 €	185 €

*Adhésion à l'ADMEE-Europe

Contacts

M. RADID & M. TALBI

Section marocaine de l'ADMEE –Europe
UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA
FACULTE DES SCIENCES BEN M'SIK
BP 7955 AL BARAKA SIDI OTHMANE CASABLANCA
Tél. 212 –5 22 70 46 71 ou 212- 6 61 08 98 75
Fax. 212 –5 22 70 46 75

Site web : <http://maarifcentre.org/admee2020/>

E-mail(s) : info.admee@gmail.com

En cas de difficultés :

Pour les inscriptions : admee.register@gmail.com

Pour les soumissions : admee2020@gmail.com

Pour tout autre problème : aitdaoud.mohammed@gmail.com



Contacts :

M. RADID & M. TALBI

Section marocaine de l'ADMEE –Europe

UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA FACULTE DES SCIENCES BEN M'SIK

BP 7955 AL BARAKA SIDI OTHMANE CASABLANCA

Tél. 212 –5 22 70 46 72 ou 212- 6 61 08 98 75 Fax. 212 – 5 22 70 46 75

@-mail : info.admee@gmail.com ou admee2020@gmail.com



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Faculté des Sciences Ben M'sik
UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA

